

Le produit du mois de septembre 2023

LA CERISE

Le mal-être de la cerise française est à son plus haut niveau en 2023 : les intempéries successives et l'invasion d'insectes ravageurs ont eu raison de la saison de la cerise cette année. Les apports restreints de cerises françaises sont évalués à des niveaux de prix presque indécents. Les estimations de récolte en début d'année, étaient pourtant prometteuses. C'était sans compter sur un dénouement de campagne inattendu et tragique pour les agriculteurs.

La production et la commercialisation de la cerise française ont été très compliquées. Les agriculteurs ont été confrontés à un hiver sec (32 jours consécutifs sans « pluie significative ») suivi d'un taux de pluviométrie exceptionnellement supérieur aux années précédentes en mars, mai et juin (épisodes pluvio-orageux localement violents : grêle, inondation) et un dôme de chaleur dans le sud en juillet. La chute des fleurs entraîne une faible nouaison des variétés précoces (Burlat, Folfer). À cela s'ajoute l'invasion de la mouche Suzzukii (*Drosophila Suzzukii*) et de la mouche de la cerise (*Ragoletis Cerasi*). Ce fléau a touché toutes les variétés de cerises (précoces et tardives). Le traitement qui permet de se prémunir efficacement contre ces insectes est interdit en France depuis le 1^{er} février 2023 : « *Début de 2022, la Commission européenne avait refusé de renouveler l'homologation du phosmet en raison d'un « risque aigu et chronique élevé pour les consommateurs » ainsi que pour la faune, selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments* ».

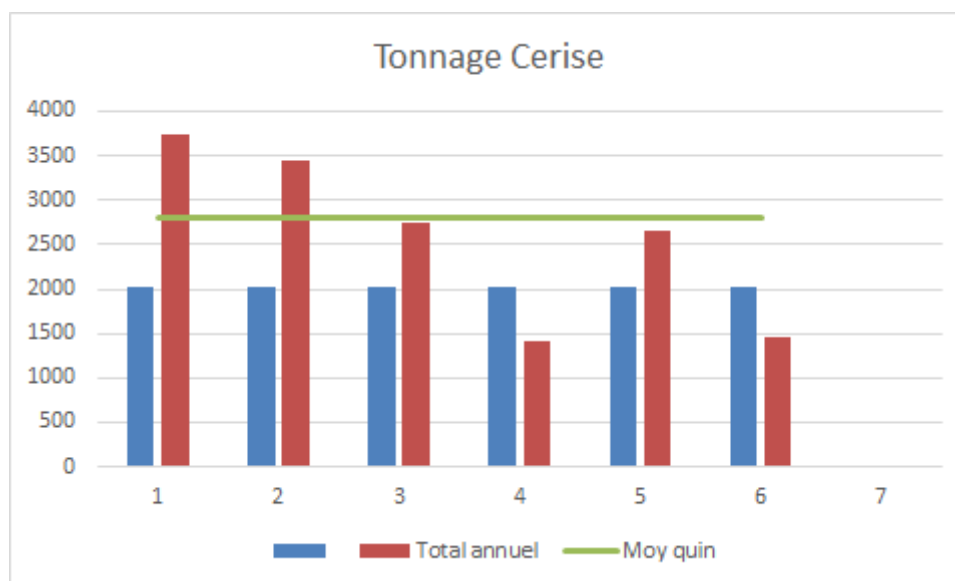
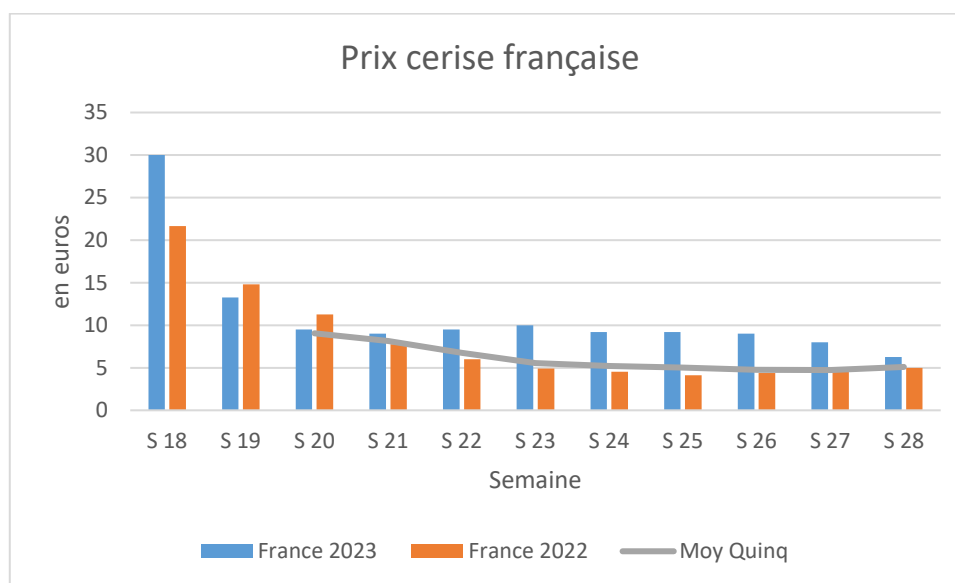
L'estimation nationale des volumes de cerises françaises est allée décroissant : en mai, la production était évaluée à 40 000 tonnes (soit 2 % de plus qu'en 2022), en juin elle n'était plus estimée qu'à 36 900 tonnes et en juillet à 33 000 tonnes, prenant en compte les pertes au fur et à mesure. Les conséquences sur le MIN de Rungis sont sans précédent.

En mai, les premiers lots de cerises françaises sont commercialisés. Les cours sont élevés mais les ventes sont fluides, malgré une concurrence espagnole agressive, grâce à une belle qualité du produit. Fin mai, les épisodes pluvieux commencent et gênent les récoltes. Des opérations de tri sont nécessaires sur le carreau afin de pouvoir valoriser les lots. Les apports sur le MIN de Rungis sont quatre fois moins importants qu'en 2017 et 60 % inférieur à 2022. Les prix sont en moyenne 14% supérieurs en mai 2023 par rapport à mai 2022.

En juin, les apports français sont de plus en plus restreints. Bien que des opérations de tri aient lieu dans les stations, en amont de l'arrivée des cerises sur le Min, d'autres tris réalisés par les grossistes sont nécessaires afin de conserver les lots. L'amplitude des fourchettes tarifaires s'élargit tous calibres confondus selon la qualité du produit. Le tonnage des arrivées sur le marché est inférieur de 44 % en 2023 par rapport à 2022. En moyenne, les prix de juin 2023 sont plus élevés de 52 % par rapport à juin 2022.

En juillet, la fin de campagne française se profile avec des fruits de qualité de plus en plus hétérogène. Des prix de dégagement sont appliqués afin de liquider les stocks. En 2022, la fin de saison est marquée par une hausse des prix comme à chaque fin de campagne. Cette année, la fin de campagne est soulignée par une baisse continue des prix. Les cours sont en moyenne 32 % plus élevés en juillet 2023 qu'en juillet 2022. Les arrivées sont 30% inférieures en juillet 2023 par rapport à juillet 2022.

Les nouvelles normes sanitaires laissent les producteurs perplexes. Ils s'interrogent sur leur avenir et sur celui de la cerise française.



Sources : RNM Rungis, Agreste Conjoncture, la France agricole, FranceAgriMer et Météo France.